

ANNEXE À LA DEMANDE DE DISPENSE EN DATE DU 14 JUIN 2000

RESSOURCES WILLIAM INC.

Informations requises aux termes du deuxième alinéa de l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (la "Loi") et de l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*

1. ***Date prévue du placement:***

Sur réception de la dispense de l'obligation d'établir un prospectus en vertu du deuxième alinéa de l'article 12 de la Loi.

2. ***Brève description des titres à placer:***

Actions ordinaires.

3. ***Nombre, prix et valeur totale des titres à placer:***

Un maximum de 38 700 000 actions ordinaires réparties comme suit:

(A) 29 000 000 actions au prix du marché lors de la clôture;

(B) un paiement différé le 60^{ème} suivant la date de clôture (la "Date du Paiement Différé"), calculé selon la formule qui suit, jusqu'à concurrence toutefois d'un maximum de 9 700 000 actions ordinaires:

$$\frac{5\,900\,000 \$ - (29\,000\,000 \times A) \$}{A}$$

où A représente la moyenne pondérée du prix de l'action ordinaire de la Compagnie à la Bourse de Toronto pendant la période de vingt (20) jours se terminant le troisième jour précédant immédiatement la Date du Paiement Différé.

4. ***Mode de placement:***

Les actions ordinaires sont placés directement par la Compagnie.

5. ***Produit net que l'émetteur prévoit tirer du placement, les emplois principaux envisagés pour cette somme ainsi que les fonds prévus pour chacun de ces emplois:***

Sans objet. Il s'agit d'une opération d'échange par laquelle les actions ordinaires émises par la Compagnie constituent le paiement par la Compagnie pour l'acquisition d'actions de C Sixty Inc.

6. *Nom de tout porteur vendant des titres, le cas échéant:*

Sans objet.

7. *Nom de l'autorité compétente pour viser les documents d'information ou pour accorder une dispense, s'il y a lieu:*

Ce placement est assujéti à l'approbation de la Bourse de Toronto.

8. *Exemplaire de tout document d'information à être remis aux souscripteurs ou déposé auprès de l'autorité compétente:*

Sans objet.

Montréal, le 14 juin 2000.

RESSOURCES WILLIAM INC.

par : (s) Bélanger Sauvé

Bélanger Sauvé, à titre de conseillers juridiques
québécois de Ressources William Inc.